

Cordiale bienvenue au *Club des 100*

Pascal Broulis,
Chef du Département des finances et des
relations extérieures (DFIRE)
Président de la Conférence des gouvernements
cantonaux (CdC)

ECAL, Renens, 3 septembre 2014

Programme

Club des Cent, le 3 septembre 2014



1. 17h30 Accueil et bienvenue	Pascal Broulis Chef du Département des finances et des relations extérieures Alexis Georgacopoulos Directeur de l'ECAL	10mn
2. Allocution de Mme la Conseillère fédérale Discussion	Eveline Widmer-Schlumpf, Cheffe du Département fédéral des Finances	40mn
3. Dans le contexte financier et fiscal, l'imposition des entreprises Discussion	Pascal Broulis Chef du Département des finances et affaires extérieures	20mn
4. Conclusion	Pascal Broulis	5mn
5. Le drone Gimball, prix de l'ICT Investor's day	Start up EPFL Flyability Patrick Thévoz et Adrien Briod	5mn
6. Les artisans de feu « 120 secondes » vous proposent l'interview d'un spécialiste des impôts !	Vincent Kucholl Vincent Veillon	10mn
7. 19h30 cocktail dans le hall de l'ECAL. Suite de l'exposition de projets innovants et inédits de design industriel et interactif d'étudiants de l'ECAL		

10ème réunion du Club des Cent



Le Canton de Vaud et la réforme de l'imposition des entreprises

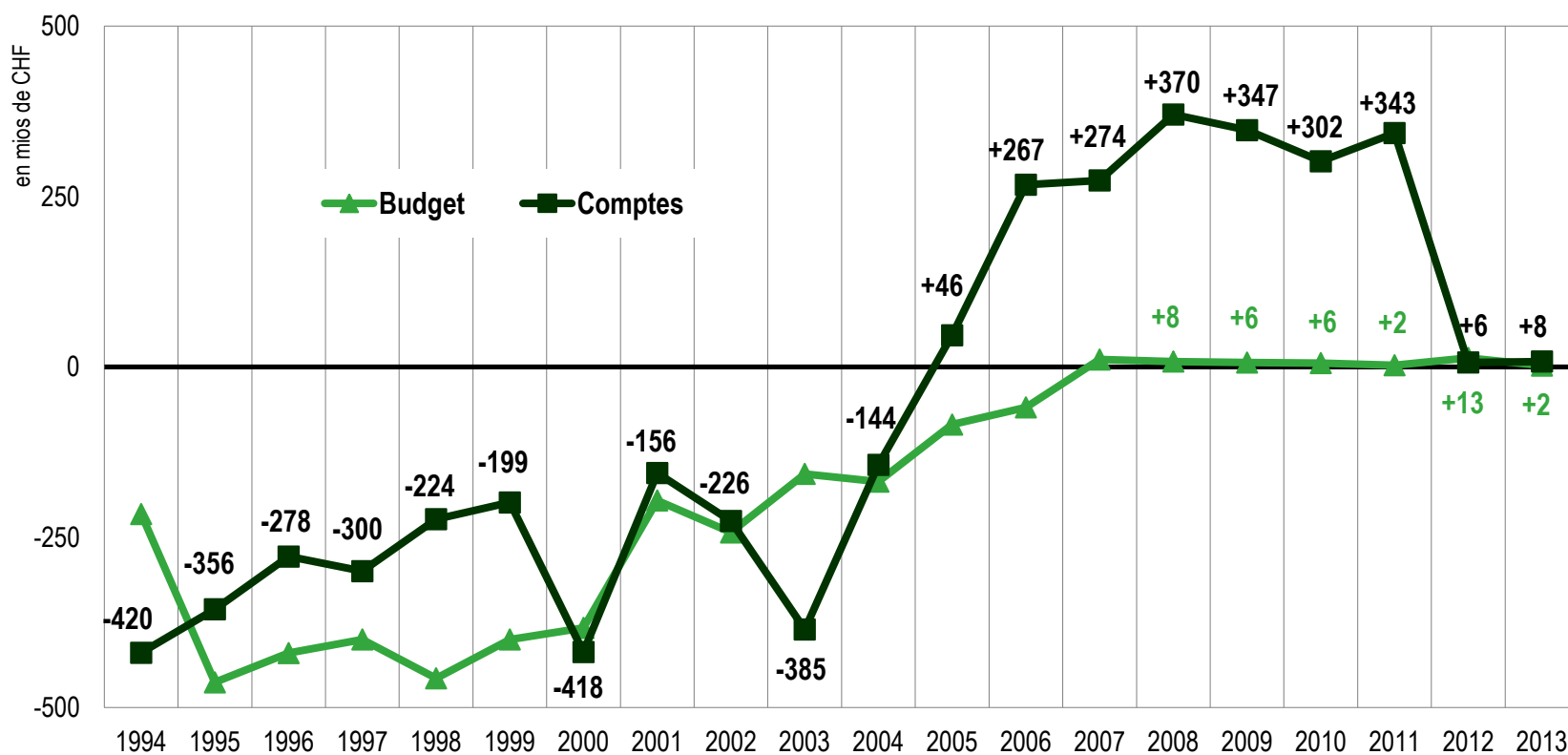
Pascal Broulis, chef du DFIRE
le 3 septembre 2014

Résultat des comptes 2013

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- La clôture du compte de fonctionnement présente un excédent de revenus net (après amortissement) de 8 mios.

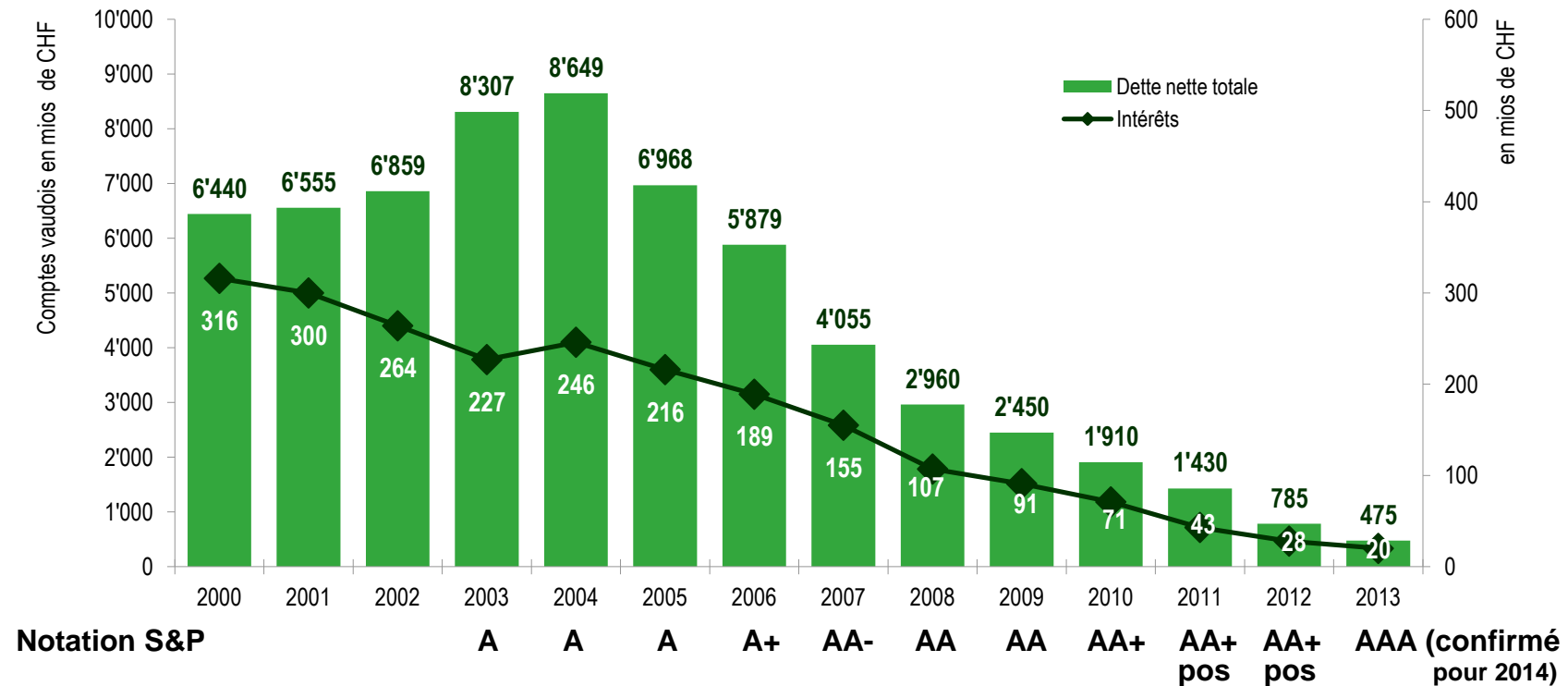


L'assainissement des finances cantonales

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **Neuf réductions annuelles consécutives pour la dette nette:**
 - ramenée de 8'649 mios en 2004 à 475 mios en 2013.
- ▶ **Charge d'intérêts annuelle divisée par seize depuis 2000:**
 - en fonction de la réduction de la dette et des taux très bas.



Préparer l'avenir

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **Les comptes 2013 présentent un Canton de Vaud:**
 - A la situation financière saine reposant sur des bases solides;
 - Disposant d'une marge de manœuvre pour préparer l'avenir.

- ▶ **Le 6 juin 2014 S&P a confirmé le AAA vaudois**
(Seuls Argovie, Zurich, Schwyz et la Confédération ont encore cette note maximale)

- ▶ **Dans ce contexte favorable, il est crucial de répondre aux incertitudes des entreprises qui se sont accrues:**
 - avec l'acceptation le 9 février de l'initiative «contre l'immigration de masse»;
 - avec la remise en question des statuts spéciaux cantonaux appliqués aux sociétés multinationales.

- ▶ **Afin de maintenir la cohésion sociale, il est pertinent aussi de soutenir le pouvoir d'achat des familles.**

- ▶ **Le Conseil d'Etat agit dans ces deux domaines et prévoit des mesures à moyen terme coordonnées et liées entre elles.**

Réforme de la fiscalité des entreprises

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **Le Conseil d'Etat propose une réduction progressive du taux légal (canton, communes, Confédération):**
 - il rappelle que le taux légal qui prévalait en 2013 était de 29.875%;
 - il rappelle que la loi d'impôt vaudoise a déjà été modifiée et que le taux 2014 est de 28.75% et qu'il sera de 27.625% en 2016;
 - il prévoit des modifications légales dès 2015 pour un abaissement progressif du taux;
 - il vise le taux légal de 16% brut (13,79% net) à l'horizon 2020.

- ▶ **L'effet financier pour le canton et les communes sera d'environ 400 mios par année.**
 - Le CE met pour condition que la Confédération s'implique financièrement fortement dans la réforme.
 - Il entend que la nouvelle situation vaudoise soit prise en compte dans le cadre de la réforme RPT- RIEIII .
 - Il poursuivra les négociations et le dialogue ouverts avec les communes et les organisations économiques.

Soutien du pouvoir d'achat

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **Augmentation des prestations aux familles:**
 - allocations familiales et accueil de jour;
 - application de manière progressive;
 - avec un impact estimé à 100 mios de francs par an.

- ▶ **Allègement des charges de santé et LAMal:**
 - augmentation des subsides à l'assurance-maladie;
 - application de manière progressive;
 - avec un impact estimé à 50 mios de francs par an.

- ▶ **Réduction ciblée de la valeur locative du logement principal:**
 - avec un impact estimé à 20 mios par an.

► Les principales échéances ont été et sont les suivantes:

- **Présentation de la Feuille de route du Conseil d'Etat vaudois:** **4 avril 2014**
- **Déclaration CH-UE, confirmation de l'abrogation des régimes spéciaux:** **4 juillet 2014**
- **Positionnement OCDE (RIEIII):** **2è semestre 2014**
- **Projet de message du Conseil Fédéral:** **1er semestre 2015**
- **VD, Négociations avec les communes et les milieux économiques:** **2014-2015**
- **Débats aux Chambres fédérales:** **dès 2015**
- **VD, Modifications légales globales :** **dès 2015**
- **VD, Premiers effets de la réforme:** **dès 2018-19**

Statuts spéciaux dans le canton de Vaud

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **En 2011 les 30'920 personnes morales vaudoises ont versé au canton au titre des impôts sur le bénéfice et le capital 1000 mios soit 690 mios au canton et 310 mios aux communes.**
 - Sur ce total, les sociétés à statuts spéciaux (Bases + Holdings) au nombre de 700 ont apporté à elles seules 167 mios, soit 117 mios au canton et 50 mios aux communes.

- ▶ **L'année fiscale 2011 ces 30'920 personnes morales vaudoises ont payé 844 mios à la Confédération au titre de l'IFD.**
 - Sur ce total, les 700 sociétés à statuts spéciaux ont apporté 555 mios.
 - Ces 700 sociétés (2,3% du total) ont apporté 66% de l'IFD vaudois sur les personnes morales.

L'effort du canton et des communes

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **En 2016 (décision prise en 2012) le taux brut ordinaire VD d'imposition des bénéficiaires des sociétés sera de 27,625% (net 21,645%, calcul fait avec le taux moyen des communes);**
- ▶ **Aujourd'hui Berne prélève 8,5% (brut), Vaud + communes 19,125% (brut, moyenne toujours);**
- ▶ **Le taux brut visé en 2020 est de 16% (net 13,79%);**
- ▶ **Berne prélèvera toujours 8,5%, Vaud + commune 7,5%, d'où une baisse de 11,625% pour VD + communes.**
- ▶ **L'effort de réduction du taux repose uniquement sur le Canton et les communes, d'où l'attente d'une contribution compensatoire significative de la Confédération**

Commentaires (I)

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- **Soucieux de rester attractif, concurrentiel et de répondre à son niveau aux incertitudes pesant sur les entreprises;**
- **Attaché à son dynamisme et à sa cohésion sociale;**
- ▶ **Le Canton de Vaud peut s'engager dans la réforme de la fiscalité de ses entreprises.**
- ▶ **Cette réforme dépend de nombreux paramètres dont:**
 - **participation de la Confédération;**
 - **Impact sur la péréquation fédérale (RPT).**
- ▶ **Une solution est attendue de la Confédération pour les cantons les plus impactés.**

Commentaires (II)

Club des Cent, le 3 septembre 2014



- ▶ **2015 permettra de travailler avec les partenaires concernés (milieux économiques, communes, Confédération, Genève et autres cantons).**
- ▶ **Le Conseil d'Etat suivra attentivement l'évolution du dossier aux plans international et fédéral, s'agissant notamment des mesures de compensation de la Confédération.**
- ▶ **Le Conseil d'Etat se réserve d'accélérer, ralentir ou décaler la feuille de route, notamment pour respecter les articles financiers de la Constitution vaudoise (équilibre budgétaire).**
- ▶ **La RIE III est un dossier à appréhender sur le long terme, vu sa complexité, ses enjeux et les différents échelons institutionnels concernés (OCDE, Confédération, cantons).**